



MISE EN LOCATION DE 5 ETALS – HALLE MARCHANDE
DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE – LE 16/04/2024

Le présent avis est destiné à informer les candidats potentiels qu'ils peuvent se manifester par lettre adressée à Monsieur le Maire, par voie postale, courriel ou déposée au Service Domaine Public –Plaçage - 2 Place Georges Clémenceau, CS 30138, 64404 Oloron Sainte-Marie Cedex - Courriel : placage@oloron-ste-marie.fr.

Objet :

Mise en location de 5 étals de 6,34 m² chacun dans la Halle Marchande disposant de 17 étals (avec lavabo et arrivée d'eau + branchement électrique). Entrées étals et bâtiment sécurisées par des serrures.

A Oloron Sainte-Marie, lieudit « bâtiment attenant à l'Hôtel de Ville, place Georges Clémenceau ».

Critères de sélection :

- Lieu de vente au détail de produits alimentaires uniquement et en priorité distribution de produits frais.

Il est interdit d'utiliser des sources de cuisson telles que plancha, trépieds gaz ou tout autre appareil de cuisson (gaz ou électrique).

- **Etals impérativement ouverts les vendredis.** Les autres jours selon souhait du commerçant.

Horaires d'ouverture au public à respecter : du mardi au vendredi de 7h à 13h au minimum et le samedi de 9h à 13h au minimum.

Nature et durée de l'autorisation délivrée :

Convention d'occupation du Domaine public de 6 ans.

Conditions financières

Paiement d'une redevance mensuelle de **65,11 € TTC + 10 € de supplément forfaitaire annuel pour les frais relatifs à l'alimentation en eau.** L'ouverture du compteur électrique est à la charge du locataire.

Conditions de sélection des candidats et liste des documents à fournir :

Pour assurer l'équilibre et le bon fonctionnement de la Halle Marchande, un quota des genres et catégories d'activités, ainsi qu'une priorité pour les métiers manquants est défini comme suit :

- **priorité aux produits peu ou pas représentés,**
- **pas plus de trois commerçants vendant des produits identiques ou similaires.**

Liste des documents à fournir :

- Police d'assurance
- un extrait du registre du Commerce et des Sociétés ou du Répertoire des Métiers de moins de 3 mois,
- la copie recto-verso de la carte professionnelle ou de l'attestation M.S.A.,
- attestation HACCP ou titre professionnel ou diplôme équivalent,
- liste des produits commercialisés, jour(s) d'ouverture(s) proposés et horaires.

Date limite de réception des offres : au plus tard le 22 mai 2024 à 11h30 et au-delà s'il reste encore des étals libres (se renseigner auprès du Service Domaine Public – Plaçage).

Contact pour renseignements : Mme Corinne LOUSTAU, Agent placier - Tél. : 05 59 39 99 99 – Courriel : placage@oloron-ste-marie.fr